



NNI : NUMERO NATIONAL D'IDENTIFICATION

A COMPLETER PAR LA LIGUE REGIONALE

DEMANDE DE CONFIRMATION DE CLASSEMENT D'UN ÉCLAIRAGE (1)

NIVEAU SOLLICITÉ E1 E2 E3 E4 E5 EFOOT A11

LIGUE :

DISTRICT :

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE

NOM DE L'INSTALLATION :

NOM DU TERRAIN :

COMMUNE :

CLUB PRINCIPAL UTILISATEUR :

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE

TYPE D'IMPLANTATION DE L'ÉCLAIRAGE :

PROJECTEURS EN TRIBUNES

ANGULAIRE 2X2 MÂTS

LATÉRALE 2X2 MÂTS

LATÉRALE 2X3 MÂTS

PROJECTEURS

NB DE PROJECTEURS PAR MÂT :

NB TOTAL DE PROJECTEURS :

MARQUE DES PROJECTEURS :

TYPE DE PROJECTEURS :

MARQUE DES LAMPES :

PUISSANCE PAR LAMPE : WATTS

DES ENTRETIENS ANNUELS ONT-ILS ÉTÉ EFFECTUÉS ? OUI NON

DATE :

DES CONTRÔLES ONT-ILS ÉTÉ EFFECTUÉS ? OUI NON

DATE :

INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ DES ABORDS (3) : OUI NON

ÉCLAIRAGE DE SUBSTITUTION (2) : OUI NON

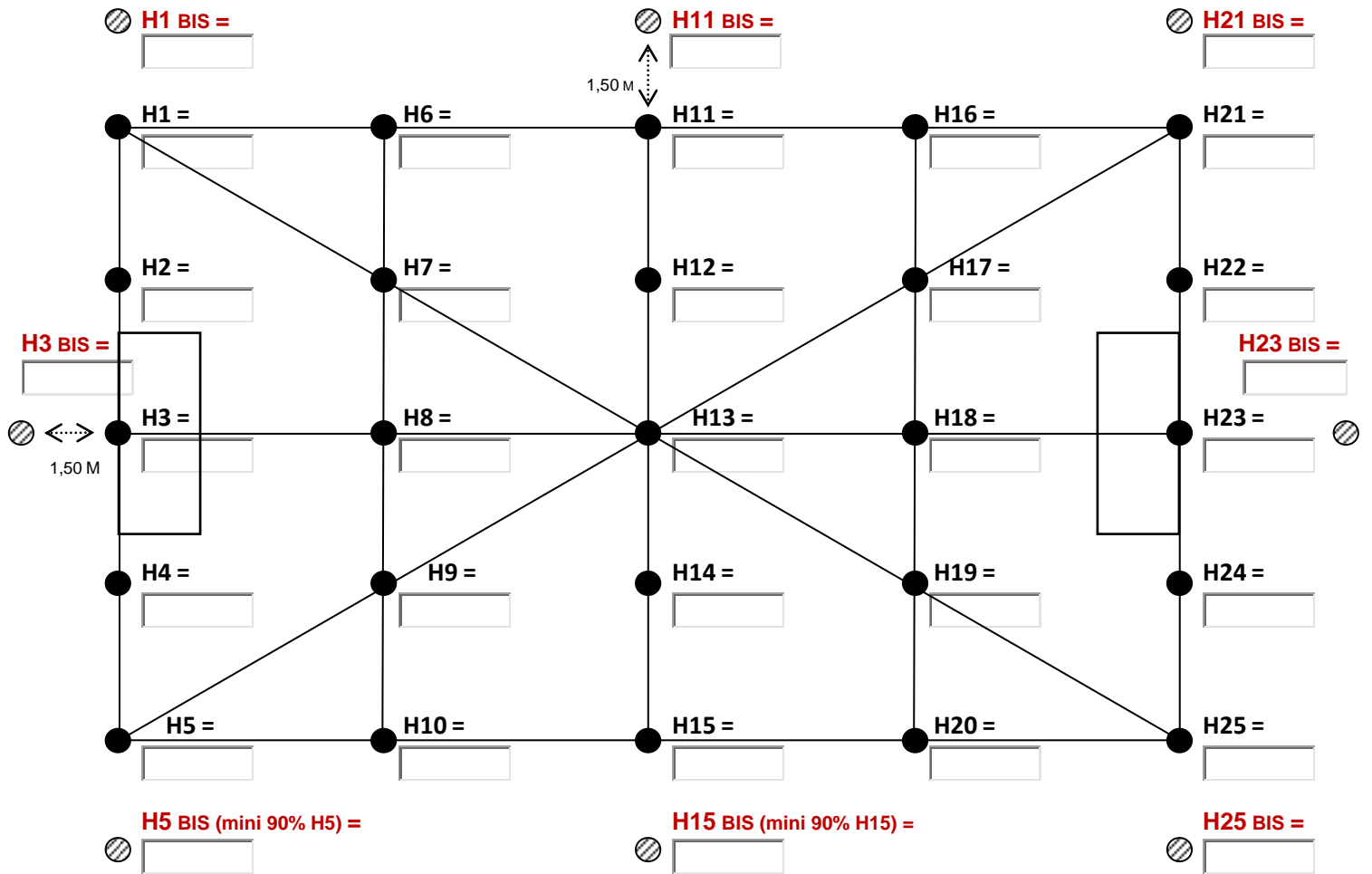
LE SOUSSIGNÉ ATTESTE L'EXACTITUDE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS RENSEIGNÉS

DATE :

CACHET ET SIGNATURE OBLIGATOIRES DU PROPRIÉTAIRE :

- (1) EN CAS DE MODIFICATION OU D'AMÉLIORATION DEPUIS LE PRÉCÉDENT CLASSEMENT, UTILISER UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE CLASSEMENT EN PRÉSENTANT LE DOSSIER TECHNIQUE DE LA NOUVELLE INSTALLATION
- (2) ÉTABLIR UN RELEVÉ DES NIVEAUX DE L'ÉCLAIREMENT MOYEN HORIZONTAL ET DE L'UNIFORMITÉ
- (3) ARTICLE PA 11 DU RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ APPLICABLE À L'ÉTABLISSEMENT (ARRÊTÉ DU 25 JUIN 1980)
Lorsqu'une exploitation est prévue en nocturne, un éclairage de type C, installé et entretenu conformément aux dispositions des articles EC 1 à EC 15 et EC18 à EC 20, doit assurer le balisage des dégagements et issues.

MESURE DES ÉCLAIREMENTS HORIZONTAUX



CALCULS :

- A. TOTAL DES 25 POINTS : LUX
- B. POINT LE PLUS ÉCLAIRÉ (EMAXI) : LUX
- C. POINT LE MOINS ÉCLAIRÉ (EMINI) : LUX
- D. ÉCLAIREMENT MOYEN HORIZONTAL (A/25) : LUX
- E. FACTEUR D'UNIFORMITÉ (C/D) :
- F. RAPPORT EMINI / EMAXI (C/B) :

N° DU POINT :

N° DU POINT :

INFORMATIONS SUR LE LUXMETRE UTILISÉ :

MARQUE :

ANCIENNETÉ :

TYPE :

DATE DU DERNIER ÉTALONNAGE :

CONTRÔLE DE L'INSTALLATION ÉCLAIRAGE

NOM DU CONTRÔLEUR :

QUALITÉ :

DATE DE LA VISITE :

NIVEAU PROPOSÉ :

SIGNATURE DU CONTRÔLEUR :

SIGNATURE DU PRÉSIDENT DE LA CRTIS :

